

CONSULTATION SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Compte rendu de la rencontre avec les associations récréotouristiques du parc Jean-Drapeau

Date : 4 mai 2018 de 13 h 30 à 15 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Introduction

La commission chargée de la consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau a convié les associations récréotouristiques présentes au parc Jean-Drapeau à une rencontre afin de connaître leurs attentes et besoins dans le cadre d'un futur plan directeur de développement et d'aménagement du Parc.

Participants

Des associations récréotouristiques :

Marc Cudia, Groupe Écorécéo

Philippe Jacques, Vélo Québec

Christian Moreau, H2O Bateau Dragon

Pierre-Olivier Girard, H2O Bateau Dragon

Anders Gustafsson, Canoë Kayak Canada

Mark Granger, Canoë Kayak Canada

Scott Tresham, Club d'Aviron de Montréal

Sébastien Ranson, Club d'aviron de Montréal

Joseph Rochon, Club d'aviron de Montréal

Geoffrey Phillips, Club d'aviron de l'Université McGill

Dominique Massie-Martel, Club d'aviron de l'Université McGill

Marie-Josée Picard, Navettes Maritimes du Saint-Laurent inc.

De l'OCPM :

M. Jean Burton, président de la commission

Mme Francine Simard, commissaire

Mme Estelle Beaudry, secrétaire-analyste

M. Akos Verboczy, secrétaire-analyste

Mot de bienvenue

En ouverture, M. Jean Burton, président de la commission, remercie les participants d'avoir accepté l'invitation. Il présente les membres et l'équipe de la commission ainsi que leurs rôles et responsabilités : toute personne qui préside une commission ou qui en fait partie comme commissaire s'engage à respecter un code de déontologie. On rappelle également l'indépendance et le rôle de l'OCPM qui mène les consultations publiques qui lui sont confiées avec transparence et ouverture.

Il explique brièvement le mandat reçu du comité exécutif de la Ville de Montréal, soit d'accompagner la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) dans le cadre d'une démarche de préconsultation et de consultation pour l'élaboration du Plan directeur d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2018-2028.

Pour réaliser ce mandat, l'OCPM a élaboré une démarche ouverte pour favoriser une participation vaste et diversifiée. Plusieurs activités publiques se dérouleront durant les prochains mois.

Il est rappelé qu'un compte-rendu non nominatif de cette rencontre sera publié sur le site Internet de l'Office au cours des prochaines semaines.

Finalement, M. Burton rappelle les trois objectifs de la rencontre :

- identifier les principaux enjeux, forces et faiblesses du parc Jean-Drapeau ainsi que les priorités qui devraient guider l'élaboration du plan directeur;
- recueillir l'opinion des associations récréotouristiques sur leur vision d'avenir du PJD;
- mobiliser les organisations présentes pour les prochaines étapes de la consultation.

Tour de table

M. Burton invite les participants à se présenter à tour de rôle et à décrire brièvement leur organisation et leur lien avec le parc Jean-Drapeau.

Tous les participants s'estiment chanceux de pouvoir compter sur des installations récréotouristiques dans un lieu unique au cœur de Montréal, accessible par tous les modes de transport. Par exemple, les installations tels le bassin olympique pour les activités nautiques ou le circuit Gilles-Villeneuve pour le vélo de course sont uniques en leur genre, autant dans la région métropolitaine qu'en Amérique du Nord. On explique qu'il s'agit du seul endroit dans la région où il est possible de s'entraîner de façon sécuritaire, en circuit fermé à l'extérieur, sans être en conflit avec les automobilistes. À cela s'ajoute le quartier des athlètes qui offre des lieux de rencontre, d'entreposage et d'entraînement quatre saisons fort appréciés par ses nombreux utilisateurs.

Par ailleurs, les participants affirment d'emblée être interpellées par l'avenir du Parc, car ils vivent plusieurs problématiques qui rendent difficiles leur développement et l'accomplissement de leur mission. Pour ces raisons, les organisateurs se disent contents de pouvoir participer à une telle rencontre de consultation où ils peuvent s'exprimer sur l'avenir du Parc. C'est la première fois qu'ils en ont l'occasion.

Enjeux discutés

Les commissaires engagent une discussion ouverte avec les participants quant à leurs attentes, ainsi que les défis et les pistes de solutions qu'ils voudraient partager avec la commission et qui devraient être prises en compte lors de l'élaboration du plan directeur du parc Jean-Drapeau.

La vocation et la vision du Parc

Les participants ont été unanimes à souhaiter que le parc Jean-Drapeau développe et valorise davantage la vocation sportive du Parc, particulièrement sur l'île Notre-Dame. Plusieurs participants ont témoigné de l'énorme attrait du Parc pour les sportifs de tous les niveaux, autant pour le sport récréatif que d'élite. On souligne que des milliers d'utilisateurs profitent des installations récréotouristiques du Parc et, par ce fait, améliorent leur santé et bien-être, un élément qui devrait également faire partie explicitement de la vocation du Parc, selon un des participants. Des participants proposent d'ajouter une vocation « sport et plein air » dans la mission du Parc et de dédier une zone sportive sur l'île Notre-Dame.

Activités et services

Dans l'esprit de la vocation « sport et plein air », plusieurs participants parlent du potentiel de développement de nouvelles activités pour des clientèles plus larges, notamment en dehors de la saison estivale. À titre d'exemple, il existe peu ou pas d'activités hivernales comme une patinoire (qui a déjà existé) ou des pistes de ski de fond tracées et entretenues. Les participants déplorent qu'ils y ont moins de services l'hiver (déneigement ou commis de parc) alors que l'accessibilité quatre saisons est nécessaire pour certaines de leurs activités.

Par ailleurs, la SPJD devrait mettre davantage en avant, selon certains participants, l'offre de l'ensemble des organisations présentes au Parc, pas seulement les événements.

La location d'équipement pour les visiteurs qui existe actuellement est fort appréciée, mais elle pourrait être davantage développée et diversifiée, ce qui encouragerait plus de touristes à fréquenter le Parc et à découvrir ses différents attraits, selon quelques intervenants.

Cohabitation

Pour les associations récréotouristiques, l'enjeu de la cohabitation avec les organisations d'événements est prépondérant. Ces derniers ont expliqué que l'accès à leurs installations est restreint ou n'est pas possible durant plusieurs semaines durant l'été à cause de l'organisation de la course de Formule 1 ou des festivals qui ont lieu sur l'île Notre-Dame.

Aussi, plusieurs déplorent que la priorité soit systématiquement accordée aux besoins des organisateurs d'événements au détriment des usagers des installations sportives. Bien qu'ils comprennent les impératifs de ces événements d'envergure, ils déplorent les changements continuels et de dernière minute et le peu d'information qu'ils reçoivent. À ce chapitre, ils aimeraient avoir davantage d'information, de suivi et d'écoute de la part de la SPJD quant à l'élaboration du calendrier et aux arrangements logistiques, ce qui permettrait une meilleure cohabitation pour tous.

Mobilité

Les représentants des associations récréotouristiques ont énuméré un certain nombre d'enjeux concernant les transports et les déplacements au Parc.

La majorité des membres réguliers et occasionnels de leurs activités utilisent la voiture pour se rendre sur le site. Ce moyen de transport est particulièrement pratique en soirée, surtout pour le transport de l'équipement sportif. On explique que le quartier des athlètes n'est pas desservi par la navette de la STM (ligne 777) qui fait la liaison entre le métro et le Casino (et La Ronde, en été). Les participants croient qu'un arrêt additionnel devrait être ajouté et augmenterait considérablement l'utilisation du transport en commun de leurs usagers. Des autobus plus petits que ceux de la ligne 777 seraient plus adaptés, note un intervenant.

Plusieurs ont déploré le coût des stationnements qui a considérablement augmenté depuis les dernières années et qui est rendu plus cher que dans plusieurs autres grands parcs. Certains proposent une forme de modulation des prix en fonction des heures d'utilisation et des activités.

Plusieurs chemins ne sont pas éclairés ni balisés, notent certains intervenants, ce qui ne facilite pas la circulation à pied ou à vélo. De plus, les chemins ne sont pas toujours indiqués et changent au gré des activités et des travaux ; il y a un manque de signalisation et de lien cohérent entre les sites. Par ailleurs, l'accès à vélo est interdit durant les grands événements, ce qui ne facilite pas les déplacements sur les îles par ce moyen de transport.

Quant à la navette maritime, on déplore qu'elle soit encore peu connue des utilisateurs réguliers du Parc malgré son implantation de longue date. Il est noté qu'il y a un manque de signalisation pour indiquer son emplacement et, pour ses utilisateurs, il est difficile de s'orienter une fois débarqués au Parc.

Pérennité des infrastructures

Les pratiquants de sports nautiques ont souligné que le bassin olympique avait besoin de rénovations et s'offrent pour partager leurs expertises et leurs besoins spécifiques.

Plusieurs soulignent l'apport positif des nouveaux paddocks qui seront construits. La permanence de cette infrastructure va permettre de garder le site accessible pour les sportifs pendant une plus longue période. Quelques intervenants voient positivement l'ajout d'espaces disponibles potentiellement intéressants pour leurs activités, mais craignent des coûts de location élevés.

Financement et gouvernance

Les associations déplorent l'absence de grille tarifaire transparente et uniforme pour les différents occupants des espaces. En effet, chaque association a son propre bail et contrat dont les clauses et les tarifs diffèrent et ne sont pas publics. De plus, ces contrats sont souvent signés d'année en année. Cette situation peut créer des injustices et rend difficile la planification de projets et d'activités à long terme.

Plusieurs participants mentionnent la nécessité d'être mieux informés quant aux projets de développement, aux activités futures, au calendrier des travaux, etc. On note que la structure actuelle ne permet pas une bonne circulation d'information, car il n'y a pas de table de concertation ni de possibilité d'être présent au conseil d'administration de la SPJD.

Certains ont ajouté que les changements de direction à la SPJD engendrent de l'instabilité au plan organisationnel, notamment pour la planification des activités et le développement des projets à moyen et à long terme. Un participant explique qu'avec les changements fréquents à la direction de la SPJD, les visions et les orientations changent (notamment en matière de sport) et qu'il est, par conséquent, difficile de planifier ou de mettre de l'avant des projets de développement.

Mot de clôture

À la fin de la rencontre, les participants ont affirmé être satisfaits de l'organisation de cette rencontre et ont manifesté leur intérêt à contribuer à la consultation publique, notamment en déposant des mémoires. Quelques participants ont réitéré l'importance de l'implication des usagers dans l'élaboration du futur Plan directeur.

M. Burton remercie les organisations présentes pour leur participation au nom de la commission.

Il rappelle les prochaines étapes de la consultation et rappelle la possibilité de déposer un mémoire ou de présenter son opinion lors des audiences publiques qui débiteront le 26 septembre. Il invite également les participants à répondre au questionnaire en ligne et à le partager dans leur réseau et à participer aux rencontres thématiques du mois de juin.